



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LE PRÉFET**

Rouen, le 8 avril 2022

Le préfet  
de la région Normandie,  
Préfet de la Seine-Maritime

à

Mesdames et Messieurs les maires  
de l'arrondissement de Dieppe  
Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI  
de l'arrondissement de Dieppe

**Objet :** présence du loup dans le département et conduite à tenir en cas de prédation

PJ : tableau des signalements 2022  
Brochure de présentation Plan National Loup

Le loup a fait son retour dans le département en 2020, principalement en pays de Bray. Durant cette année ont été dénombrées une cinquantaine d'attaques. En 2021, l'animal a migré vers l'Eure ce qui a conduit à faire baisser très sensiblement le nombre de prédation dans notre département. Cependant depuis le début de l'année 2022 l'animal est à nouveau présent. Vous trouverez ci joint pour information un tableau retraçant les signalements dont j'ai connaissance.

Le loup est une espèce protégée, il fait l'objet d'un plan national d'action visant à concilier la présence de l'animal et les activités d'élevage. Ce plan est détaillé dans la brochure jointe.

**Conformément au décret n°2019-722 du 9 juillet 2019 relatif à l'indemnisation des dommages causés aux troupeaux domestiques par le loup, l'ours et le lynx, les prédatons pour lesquelles la responsabilité du loup ne peut être écartée font l'objet d'une indemnisation sous réserve toutefois que le détenteur des animaux soit en conformité avec la réglementation (éleveur professionnel ou particulier ayant déclaré son cheptel auprès de l'ARICHN).**

Enfin, concernant plus particulièrement les signalements portés à votre connaissance je vous invite à les transmettre dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : [sd76@ofb.gouv.fr](mailto:sd76@ofb.gouv.fr) ou à contacter les services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité au [02 35 32 07 10](tel:0235320710).

Pour toute question relative à la présence de l'animal vous pouvez également prendre l'attache des services de la sous préfecture de Dieppe ou de la DDTM le cas échéant.

Pierre-André DURAND

# TABLEAU des OBSERVATIONS et ATTAQUES en SEINE-MARITIME

## « GRAND CANIDE - LOUP »

(mise à jour au 17-03-2022)

DATE	COMMUNE	PROPRIÉTAIRE	NOMBRE VICTIME	ESPÈCE	CONSTAT	SIMILITUDE ATTAQUES
<b><u>ANNEE 2022</u></b>						
12-01-22	LA BELLIERE	THEVENET	1	OVIN	OFB76-DDTM	OUI
14-01-22	CAMPNEUSEVILLE	COUDEVILLE	1	OVIN	OFB76-DDTM	OUI
18-01-22	BAILLEUL NEUVILLE	DUPONT	1	OVIN	OFB76-DDTM	OUI
21-01-22	LAFRESGUIMONT St MARTIN 80	Attaque de 11 ovins (6 morts 5 blessés) dans la SOMME			OFB 80 et 76	OUI
21-02-22	BOUTTENCOURT 80	Attaque de 1 ovin dans la SOMME			OFB 80	OUI
23-02-22	St MARTIN L'HORTIER	LONGIN	1	OVIN	OFB76-DDTM	OUI
23-02-22	LUCY	ROUSSEL	OBSERVATION VISUELLE du loup lors d'une battue sanglier dans massif de Croixdalle.			
11/03/22	LONDINIÈRES	COURTAUD	1	OVIN	OFB76	OUI
13/03/22	GAILLEFONTAINE	DOLIGEZ	2	OVIN	OFB76-DDTM	OUI
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>Seine-Maritime (depuis 26-11-2019)</u></b>	<b><u>67 attaques</u></b>	<b><u>126</u></b>	<b><u>121 OVINS + 1 CAPRIN + 1 BICHE + 2 CHEVREUILS + 1 BOVIN</u></b>		